



Déclaration préalable CE DO Centre-Est du 20 septembre 2017

Déclaration sur la cession des participations de l'Etat dans le capital d'Orange

A l'occasion du Forum d'Ambrosetti, le 2 septembre dernier, le ministre de l'économie Bruno Le Maire a indiqué la volonté du gouvernement de « *privatiser certaines entreprises pour avoir de l'argent afin de financer l'innovation* ».

Suite à cette annonce Monsieur le Premier Ministre a confirmé que l'Etat allait « *céder des participations* ». Le nom d'Orange a été cité par la presse à de nombreuses reprises parmi les entreprises concernées.

La **CFE-CGC d'Orange** et l'**ADEAS (Association de Défense des Actionnaires Salariés d'Orange)**, lesquels détiennent 5% du capital et 9% des droits de vote à l'AG des actionnaires d'Orange), interpellent directement le gouvernement :

- Orange contribue directement au développement économique de notre pays ;
- Orange est un acteur incontournable de l'aménagement du territoire ;
- Orange est une vitrine de la puissance économique et technologique de la France :
- Orange Business Services
 - ✓ Orange Cyberdéfense
 - ✓ Orange Marine
 - ✓ Orange Business Services
 - ✓ Orange investit en Afrique, ce qui en fait un contributeur clef du développement économique et numérique en Afrique
- Orange fait partie des entreprises emblématiques du CAC40.

Orange est une entreprise stratégique pour la France, dont l'Etat est le premier actionnaire à hauteur de 23% du capital réparti entre l'Agence des participations de l'Etat (APE) et BPI France.

Le personnel d'Orange s'interroge et s'inquiète de la position qu'entend, ou non, conserver l'Etat dans son capital. S'il s'en dégage :

- qu'advient-il en cas d'OPA d'une entreprise étrangère sur Orange ?
- le statut des personnels fonctionnaires de l'opérateur, plus de 40 000, doit faire l'objet d'une évaluation en 2019 (loi de 2003), le gouvernement va-t-il lever la garantie qui avait été donnée aux fonctionnaires de conserver leur statut jusqu'à la fin de leur activité ?

La CFE-CGC demande à Monsieur le Premier Ministre de faire cesser les rumeurs de cessions qui portent préjudice à notre entreprise.